

**Vous trouverez dans cette farde
quelques informations utiles sur le collège Saint-Barthélemy**



**COLLÈGE
SAINT-
BARTHÉLEMY**

Thème

- « Le collège Saint-Barthélemy et son projet »
- « Le Règlement Général des Etudes, le Règlement d'Ordre Intérieur et le projet éducatif »

- « L'orientation pédagogique »
- « Quelques services pédagogiques »

- « Quelques animations scolaires et parascolaires »

- « Quelques renseignements administratifs »

- « La journée d'un étudiant »
- « Les règles de vie du niveau 1-2 »
- « Les grilles horaires proposées au collège »

- « Les activités complémentaires »

**Collège Saint-Barthélemy
en Hors-Château, 31
4000 LIEGE**

Tél. : 04 250 78 30
Fax : 04 221 17 16
Site web : www.saintbar.be
Email : college@saintbar.be

QUELQUES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Découverte du collège et formalités de demande d'information sur le déroulement des inscriptions en première année pour la rentrée de septembre 2022.

Les futurs élèves de première et leurs parents auront l'occasion de faire connaissance avec le collège durant ces mois de janvier/février 2022. A notre grand regret, les mesures covid actuelles nous empêcheront de recevoir les familles au sein de l'établissement. Dès lors, nous remplacerons notre traditionnelle visite du collège par des « live » durant lesquels le directeur et le responsable du niveau 1-2 présenteront le collège et répondront aux questions des parents et des futur.e.s élèves. Les familles sont invitées à découvrir, sur le site du collège, nos vidéos de présentation, idéalement avant de participer à un de nos « live ».

Les rencontres en visioconférences ont lieu le mercredi 26 janvier, le samedi 29 janvier et le jeudi 03 février . Vous trouverez sur le site toutes les informations nécessaire pour vous y inscrire.

Les dates d'inscription sont définies par le décret inscriptions de la Communauté française. Ces inscriptions débuteront le lundi 14 février jusqu'au vendredi 11 mars.

Découverte des activités complémentaires proposées en 1^{ère} année (en fonction de l'évolution de la crise sanitaire)

Une deuxième rencontre est réservée aux élèves effectivement inscrits en 1^{ère} pour 2022-2023. L'objectif de cette 2^e rencontre est de permettre aux futurs élèves d'avoir un 1^{er} contact avec leurs futurs condisciples du niveau 1-2. Les parents visiteront le collège à cette occasion. Parents et futurs élèves se verront présenter les activités complémentaires organisées en 1^{ère} année au collège. **Cette rencontre aura lieu :**

le vendredi 20 mai 2022 (en soirée)

Les **documents nécessaires** pour compléter le dossier d'inscription sont les suivants :

- une photocopie de la carte d'identité ;
- un formulaire précisant le choix de la première langue étrangère ;
- une fiche relative au choix de l'activité complémentaire ;
- l'original du CEB (Certificat d'Etude de Base) délivré en fin de 6^{ème} primaire.
- l'attestation de langue moderne.

Ils vous seront réclamés au moment opportun par un courrier spécial.

Inscriptions dans les autres années

Les élèves souhaitant s'inscrire en cours d'humanités prendront rendez-vous avec les responsables de niveau. Les candidatures ne seront bien entendu retenues qu'en fonction du nombre de places disponibles dans les différentes options.

La rentrée 2022-2023

Tous les **détails concernant cette rentrée scolaire** vous seront communiqués par envoi postal. Une brochure de rentrée parviendra au domicile de chacun dans les derniers jours du mois d'août.

LE COLLEGE SAINT-BARTHELEMY ET SON PROJET

Résumer 100 ans d'histoire et de tradition en une page : mission impossible !

Présenter Saint-Bar (*) 2022 en quelques lignes : quel beau défi !

Saint-Bar repose sur une longue tradition d'**enseignement général**.

Notre collège se veut dès lors un lieu où les jeunes peuvent acquérir une **solide formation intellectuelle**, ce qui signifie construire des savoirs et des savoirs faire, développer des compétences et éveiller à la culture. Poursuivre de tels objectifs nécessite un **travail sérieux, régulier et assidu**.

Saint-Bar souhaite transmettre aux jeunes qui lui sont confiés des **valeurs humaines et chrétiennes**. Chaque élève est pour nous une **personne unique** qui ne peut se construire qu'en **relation avec les autres**. C'est pourquoi, nous privilégions la vie de groupe et les activités sociales dans un cadre qui se veut accueillant et agréable. Nous cherchons également à promouvoir des valeurs et des attitudes comme l'ouverture, le respect d'autrui, le souci de l'autre, la responsabilité personnelle, la non-violence, l'écoute et le sens du « vrai » et du « beau ».

Saint-Bar s'inscrit également dans une longue tradition de **dialogue et de participation**.

Nos règles de vie se veulent dès lors claires et concertées. Elles poursuivent un double objectif : permettre à l'élève de s'épanouir librement et développer chez chacun le sens des réalités sociales, prérequis indispensable à toute vie en communauté. Le dialogue et la concertation que nous nous efforçons de promouvoir permettent de vivre ces règles dans une acceptation librement consentie.

A Saint-Bar, une place importante est accordée aux **activités linguistiques et/ou culturelles**. Ces activités constituent bien souvent le prolongement idéal d'une séquence de cours. Elles permettent d'élargir les horizons de nos élèves, tout en offrant une facette différente et complémentaire de ce qui a été développé en classe.

Par ailleurs, nous sommes conscients que Saint-Bar n'est qu'une étape dans la vie des jeunes. Aussi sommes-nous particulièrement attentifs à leur **orientation** et à leur **projet personnel**.

Enfin, Saint-Bar tente de conjuguer les avantages d'une école de dimension relativement importante avec ceux d'une entité plus restreinte. En effet, si un collège de 1600 élèves, comme le nôtre, a le privilège de présenter à ses étudiants un **très large éventail d'options** différentes, sa structure en **3 niveaux distincts** lui permet par ailleurs de garder son caractère humain, chaleureux et convivial.

En guise de conclusion, notre souhait le plus cher est que Saint-Bar puisse contribuer à l'épanouissement **intellectuel** et **humain** de **chaque enfant** qui lui est confié.

() Puisque c'est là l'appellation courante du collège Saint-Barthélemy*

Jean-Marc Drieskens
Directeur

Ugo Ceccato
Directeur du DOA

Benoît Fouarge
Directeur Adjoint

ORIENTATION PEDAGOGIQUE

Le but de notre travail pédagogique est de poursuivre, compléter et parfaire la formation reçue par votre enfant dans l'enseignement fondamental. Cette continuité se manifeste notamment dans les différents cours qui lui sont proposés et qui constituent la base même de notre mission. Cependant, contrairement à l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire fait appel, pour chaque branche enseignée, à des professeurs spécialisés. Ces professeurs transmettent à votre enfant les connaissances nécessaires et développent les compétences requises pour lui permettre de poursuivre dans l'année supérieure.

Si les cours constituent l'essentiel de notre travail pédagogique, nous tentons aussi de mettre tout en œuvre pour accompagner au mieux les enfants qui nous sont confiés.

Chaque classe du collège est confiée à un interlocuteur privilégié : **le titulaire**. Son rôle est de favoriser la création progressive d'un esprit de classe, le règlement de petits conflits inhérents à toute vie en société ou encore le développement de projets de classe.

Nous essayons également, malgré les moyens limités qui sont mis à notre disposition, d'**aider** les élèves qui éprouvent des difficultés. C'est ainsi que nous organisons des cours de **remédiation**. Cette remédiation n'est certes pas la panacée, mais elle contribue modestement à rencontrer les difficultés que certains élèves peuvent éprouver. En groupes restreints, ces derniers travaillent avec un professeur qui a pour tâche de les aider à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent en répondant à leurs questions et/ou en reprenant certaines matières vues précédemment.

En première, existe également une « étude-méthode » qui, comme son nom l'indique, s'adresse à des élèves éprouvant des difficultés à organiser leur travail de manière régulière et systématique.

A côté de l'aide apportée par les professeurs, nous avons également développé un système de **tutorat** où **des élèves du niveau 5-6** prennent en charge des jeunes élèves du 1^{er} degré. Le tutorat permet ainsi aux plus jeunes en difficulté d'être aidés par des aînés des classes supérieures qui leur donnent les explications nécessaires à une bonne compréhension de la matière à assimiler.

Une autre de nos priorités est la problématique de **l'orientation**. A tous les niveaux d'étude, nous développons le **P.P.E.** (le Projet Personnel de l'Etudiant) afin que chaque jeune puisse apprendre à se connaître tout en cherchant, avec l'aide du P.M.S. et des professeurs, l'orientation qui lui convient le mieux. Le P.P.E. permet notamment à ceux qui quittent l'enseignement général de mûrir leur choix et de trouver l'école la plus appropriée aux études qu'ils souhaitent poursuivre.

QUELQUES SERVICES PEDAGOGIQUES

LE PRÊT DES LIVRES ET LA PROCURE

Afin de rendre notre collège plus accessible à tous, nous avons mis sur pied un service de **PRÊT DES LIVRES** pour toutes les années d'étude et une **PROCURE** pour les élèves du 1^{er} degré. Ce système présente l'avantage de fournir à chaque étudiant(e) les livres et le matériel dont il/elle a besoin sans occasionner des frais inutiles et des achats superflus. Ce service est organisable grâce au forfait payé en début d'année. Si des familles sont aux prises avec des difficultés financières, un accord avec la direction est toujours envisageable.

Dans ce forfait sont également inclus les nombreuses **PHOTOCOPIES** et les **LIVRETS d'EXERCICES** non réutilisables qui viennent compléter les cours des professeurs. Il ne vous sera donc demandé aucune contribution supplémentaire pour les feuilles ou syllabus remis à vos enfants durant l'année scolaire.

Enfin, nous avons un **JOURNAL DE BORD** propre à Saint-Bar. Cet outil, à la fois pratique et fonctionnel, doit aider votre enfant à organiser son travail. Il vous permet aussi de le suivre durant toute l'année.

LES TBI

Chaque classe de la 1^{ère} à la 7^{ème} est équipée de tableaux interactifs et d'une connexion internet.

LA MÉDIATHÈQUE

Elle est à la disposition de tous les élèves et de tous les professeurs.

C'est une salle de lecture, de consultation et de prêt de livres, équipée de deux magnétoscopes et de trois ordinateurs multimédia connectés au réseau Internet.

Adresse de l'E-mail : college@saintbar.be Adresse du Site Web : www.saintbar.be

Les heures d'ouverture de la médiathèque sont communiquées aux élèves au début de chaque année scolaire.

On y trouve de nombreux documents tels que :

- des encyclopédies (générales, des sciences...)
- des atlas thématiques (du Moyen Age, du monde islamique, de l'écologie, des mathématiques ...)
- des dictionnaires de français, de langues, de littérature ...
- de très nombreux ouvrages couvrant des disciplines variées;
- des quotidiens, des périodiques, des revues diverses (une trentaine) ;
- de la documentation sur le choix d'études supérieures, informations culturelles ...

L'accès au réseau Internet y est possible et un écolage est organisé pour les néophytes.

Un prêt de livres et de documents est prévu pour une durée de 15 jours, avec possibilité de prolongation.

L'ETUDE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, une étude surveillée est organisée après les cours. Ce service peut convenir à des élèves dont les parents travaillent et ne peuvent être à leur domicile en fin d'après-midi. Il s'adresse également à des étudiants qui désirent travailler dans une ambiance silencieuse. Signalons qu'il est gratuit.

Nous attirons toutefois l'attention sur le fait qu'il s'agit d'une étude surveillée et non d'une étude dirigée

QUELQUES ANIMATIONS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

Saint-Bar a toujours refusé de vivre en vase clos. Une « tête bien faite » doit voir ses horizons élargis par le contact avec **les autres et avec le monde**. C'est ainsi que de nombreuses activités scolaires et/ou parascolaires viennent compléter le cursus de chaque élève.

Des journées spéciales sont organisées à certains niveaux (ex : en 1^{ère}, en 3^{ème}, en 5^{ème}) pour permettre aux enseignants et aux élèves de mieux se connaître et donc de mieux vivre ensemble.

Nous souhaitons aussi privilégier, au premier degré, les activités organisées sur le temps de midi. Après le repas, les élèves ont la possibilité de s'inscrire à de nombreux ateliers (sportifs, culturels, récréatifs, ...) afin de développer l'ouverture sur les autres et le monde.

A Saint-Bar, nous voulons développer 3 types différents et complémentaires d'activités parascolaires :

Les activités culturelles

Elles constituent bien souvent le prolongement idéal d'une séquence de cours. Elles permettent d'élargir les horizons de nos élèves tout en offrant une facette différente et complémentaire de ce qui a été développé aux cours. Elles sont par ailleurs **obligatoires**.

Nous tenons à garder un caractère démocratique à ces activités en veillant à limiter les frais qui doivent être supportés par les parents. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs intégralement prises en charge par le collège. C'est ainsi que, par niveau, tous les élèves du collège ont l'opportunité de vivre au moins une activité à caractère musical, théâtral, cinématographique ou pédagogique (étude du milieu). Ces activités sont comprises dans le forfait qui vous est demandé en début d'année.

Outre ces activités, un certain nombre de professeurs développent avec leur classe des projets culturels (ex : visite d'expositions, échanges culturels et/ou linguistiques, ...) pour lesquels une participation financière peut être demandée.

Les activités sportives

Plusieurs activités sportives sont organisées durant le temps de midi (ex : tournois de mini-foot, basket, tennis de table, ...). De plus, notre collège participe chaque année aux compétitions organisées par la Fédération Wallonie Bruxelles. Ces compétitions se déroulent les mercredis après-midi.

Le " CYCLO SAINT-BAR ", quant à lui, organise chaque année deux périple pour les amateurs de la petite reine. Si notre beau pays a déjà été arpenté de long en large, nos cyclistes ne négligent pas nos voisins puisque les cyclos de Saint-Bar sillonnent régulièrement le sud de la France.

Dans le cadre des activités complémentaires, les élèves de première année qui le souhaitent, peuvent également choisir une activité à caractère sportif.

Les activités sociales

Le Projet d'Établissement de notre collège met l'accent sur " *l'élève en tant que personne unique qui se construit en relation avec les autres* ". Notre collège se veut donc un lieu de socialisation où des valeurs comme **l'entraide et le respect de l'autre** ne sont pas de vains mots.

LA JOURNEE D'UN ETUDIANT

HORAIRE DES COURS

8h20	1 ^{er} cours
9h10	2 ^{ème} cours
10h00	Récréation
10h20	3 ^{ème} cours
11h10	4 ^{ème} cours
12h00	Fin des cours de la matinée
13h10	5 ^{ème} cours
14h00	6 ^{ème} cours
14h50	Récréation
15h05	7 ^{ème} cours
15h55	8 ^{ème} cours

REPAS

Durant le temps de midi, diverses formules peuvent être envisagées pour le repas :

- les élèves apportent leurs tartines ou leur collation de midi ;
- les élèves peuvent commander un sandwich, qui leur sera livré dans le réfectoire ;
- quelle que soit la formule choisie, les élèves peuvent se procurer une boisson ;
- durant les récréations, une vente de fruits, de friandises et de boissons fraîches est organisée.



COLLÈGE
SAINT-
BARTHÉLEMY

document 1

LES REGLES DE VIE DU NIVEAU 1 - 2

Ce document complète et précise, pour le niveau 1-2, l'application du règlement d'ordre intérieur (R.O.I.). Pour rappel, le R.O.I. se trouve au début du journal de bord.

A la maison, dans ton club de sport ou aux mouvements de jeunesse, il y a des règles que tu dois respecter. Parfois tu voudrais t'en passer pour être libre de faire ce que tu veux...

Pourtant, ces règles sont essentielles car elles servent à préciser les droits et les devoirs de chacun. Elles existent pour te permettre d'agir librement et de manière responsable vis-à-vis des autres et de toi-même. Elles sont aussi là pour empêcher "la loi du plus fort"... Au niveau 1-2, où nous sommes nombreux à nous côtoyer chaque jour, ces règles nous permettent d'atteindre l'essentiel :

chacun a le DROIT de se sentir bien, d'être reconnu et respecté ; chacun a le droit de trouver pleinement sa place au Collège et d'y apprendre dans les meilleures conditions, de manière solidaire et responsable.

Dès lors, chacun, par son attitude, par ses gestes et par ses paroles, a le DEVOIR de contribuer à ce que cela soit possible pour tous les autres élèves. Chacun a également le devoir de s'investir pleinement dans son travail scolaire, à l'école et à la maison.

Si chacun agit de la sorte et fait l'effort de respecter l'ensemble des règles de vie 1-2, alors le climat scolaire en 1-2 sera enrichissant, épanouissant, solidaire et studieux pour chacun(e) ! C'est ce que nous te souhaitons, bonne rentrée à toi au Collège!

Le directeur

Jean-Marc Drieskens

Le responsable du niveau 1-2

Michel Renson

Le directeur du D.O.A.

Ugo Ceccato

Les éducateurs du niveau 1-2

*Magda Korpiela, Mireille Schneider,
Jean-François Dardenne, Frédéric Willems*

1. Avoir cours en 1-2 : la journée débute...

- Chaque jour, tu rentres et sors du niveau 1-2 par Bueren, uniquement.
- **Tu éteins toujours ton smartphone avant de rentrer au collège (éteint : pas en silencieux ni en mode « avion »).**
- Tu consultes le panneau affiché à la fenêtre des éducateurs afin de voir si des informations te concernent (heure d'étude au G50, ...).
- Si tu as des documents à rendre au niveau, tu les remets à ton éducateur.
- **La ponctualité est essentielle : tu dois être dans le niveau 1-2 avant le premier coup de sonnette (8h15). Bueren sera fermé dès 8h20.**
- En cas de retard, tu dois entrer par le n°31 et te rendre directement au bureau 1-2 : un éducateur notera ton retard sur la page "*retards*" de ton journal de bord. Tu rejoindras alors ta classe et tu présenteras la même page à ton professeur. **Un retard doit rester exceptionnel et doit, idéalement, être justifié par un mot des parents ou une attestation de retard (train,...).**

2. Le trajet entre le collège et le domicile

- Le matin et en fin de journée, chaque élève emprunte l'itinéraire le plus direct entre son domicile et le collège, sans s'attarder en chemin. Ainsi, on rentre directement dans le collège sans attendre. On ne traîne pas en bas des escaliers de Bueren.
- Si tu viens à vélo, tu peux le garer dans le local vélo. N'oublie pas ton casque, ton gilet fluo et ton cadenas.

3. Le journal de bord : un outil indispensable

- Le journal de bord a 2 fonctions essentielles : il est ton agenda et l'outil de communication principal entre l'école et tes parents. Tes parents doivent le consulter chaque jour. **Toute information communiquée à tes parents dans le journal de bord doit être signée le jour-même par tes parent** (retards, note d'ordre ou de comportement, exclusion, mot d'un professeur, d'un éducateur ou du responsable de niveau). Tu dois toujours avoir ton journal de bord avec toi, pour tous les cours (ne l'oublie pas pour éducation physique, dessin, techno, ton a.c.) et pour les études.

4. Un admittatur : qu'est-ce que c'est ?

- Ce terme latin pourrait se traduire par "*qu'il soit admis*", c'est le nom attribué à un petit formulaire délivré par les éducateurs.
- Voici les principales situations où un admittatur est indispensable :

Situations	Signification de l'admittatur	A qui le montrer?
Un élève se rend à un r.-v. médical durant la journée. Il remet obligatoirement un écrit parental demandant l'autorisation de quitter de manière anticipée.	L'admittatur signifie que l'élève est autorisé à quitter le collège avant la fin de la journée. L'admittatur est remis à la personne présente à l'accueil.	au professeur lorsque l'élève quitte la classe, ainsi qu'à la personne de l'accueil.
Un élève est allé à un r.-v. médical durant les heures de cours. Il revient en possession d'une attestation du médecin). Remarque : un rendez-vous médical ne peut justifier l'absence d'une journée complète.	Le bureau 1-2 reçoit le document du médecin justifiant l'absence scolaire. L'admittatur signale au(x) professeur(s) que l'élève est en ordre.	aux professeurs chez qui l'élève a été absent durant ce rendez-vous médical.
Un élève doit se rendre seul dans un lieu du collège extérieur au niveau : salle des profs, cuisine, économat élèves, médiathèque,...	L'admittatur signifie que l'élève est autorisé à sortir du niveau.	A tous les professeurs et éducateurs qui le lui réclament.
L'élève revient après une absence. Il est en possession des justificatifs (coupons ou CM). Il les remet à ses éducateurs, le matin dès son retour.	Le bureau 1-2 reçoit les justificatifs couvrant l'absence scolaire de l'élève. L'admittatur signale au(x) professeur(s) que l'élève est en ordre.	Aux professeurs chez qui l'élève a été absent.
L'élève est dispensé du cours d'éducation physique par un CM. Après avoir présenté son CM à son professeur, il le remet à ses éducateurs.	Le bureau 1-2 reçoit le justificatif concerné(s) médical dispensant l'élève du cours. L'admittatur signale au professeur que l'élève est en ordre.	Au professeur d'éducation physique et aux éducateurs.

5. Achat de sandwiches, boissons et friandises

- La commande d'un sandwich se fait uniquement de 08h00 à 08h15 à la petite salle polyvalente 1-2. Tu écris lisiblement sur le bon de commande. Tu remets ta preuve d'achat à ton éducateur pour recevoir ton sandwich.
- Des distributeurs de boissons sont accessibles durant les repas de midi. Les fruits, friandises et bouteilles d'eau sont vendus au G50 à 10h00 et à 12h35. Le G50 est fermé à la récréation de 14h50. Des fontaines à eau se trouvent dans les cours. Tu peux y remplir ta gourde.

6. Entrée en classe après les récréations

- Dès le 1^{er} coup de sonnette, les élèves forment le rang de leur classe à l'endroit prévu. Au 2^e coup de sonnette, les élèves sont rangés calmement et ne quittent plus leur rang. Pas question d'être en retard dans son rang !
- Les rangs se déplacent dans le calme. Dès l'entrée dans les bâtiments, le silence est obligatoire, les bonnets et casquettes sont enlevés.

7. Les intercour

- Il ne s'agit pas d'une récréation, le calme s'impose : on reste assis à sa place. On ne boit pas et on ne mange pas, on ne se rend pas aux w.c..
- Quand tu changes de local pour un cours ou pour te rendre à l'étude surveillée au G50, tu le fais sans traîner et dans le calme en empruntant le chemin le plus direct. Tu veilles à prendre tout le nécessaire (journal de bord, farde TJ) avec toi avant de quitter ta classe.
- Si tu as une heure d'étude au G50, tu dois obligatoirement t'y présenter avec ton journal de bord et de quoi t'avancer dans ton travail.

8. Les récréations

- Les lieux accessibles aux élèves du niveau 1-2 sont les cours St-Victor, Marronniers et mini-foot, le réfectoire G50, les w.c. de la cour St-Victor, les bureaux du niveau 1-2.
- Personne ne peut rester en classe durant les récréations, les classes sont fermées à clé par les professeurs. De même, on ne reste pas dans les couloirs, sur la passerelle rouge ou dans les escaliers et talus situés à l'extérieur des cours.
- Les w.-c. de la cour St-Victor : on n'y joue pas, on n'y reste pas inutilement et on respecte ainsi l'intimité de chacun. On se lave évidemment les mains avant de quitter les lieux. Respecter ce lieu, c'est respecter le travail des techniciennes de surface. Il est évidemment interdit de se trouver à plusieurs dans une cabine w.-c.
- La casquette est acceptée dans les cours mais elle se porte à l'endroit, la capuche n'est portée que si la météo le justifie.
- Dans les cours, des étagères sont à la disposition de ceux qui souhaitent y déposer leurs sacs. A la fin de la récréation, chacun reprend ses effets, on ne laisse rien sur ces étagères qui ne sont pas surveillées. Il est interdit de toucher à ce qui appartient aux autres élèves car des objets sont parfois perdus à la suite de blagues regrettables.
- Les jeux de neige et d'eau sont interdits.
- On prend soin ensemble du « bien commun » lors des récréations (w.c., réfectoires, cours de récré,...).

9. Circulation dans le collège

- Les couloirs et escaliers sont fort fréquentés : on ne s'y attarde pas et on se déplace côté droit.
- N'aie pas peur de céder le passage à quelqu'un quand tu le croises dans un couloir, pense à maintenir les portes ouvertes quand d'autres personnes te suivent ou te croisent. Laisse passer les adultes. La courtoisie, c'est trop bon.

10. Midi : le repas (12h00-12h15)

- Tu rejoins directement ton réfectoire et tu occupes la place qui t'a été attribuée par ton éducateur. Pas question de rester dans les w.-c., les couloirs ou les cours : tout le monde se rend directement dans son réfectoire de 12h00 à 12h15.
- Au réfectoire, on reste assis, on ne se déplace pas sans autorisation, on parle calmement.

11. Midi : la récréation (12h15-13h05)

- Plusieurs activités sont proposées aux élèves du niveau : ping-pong avec des élèves de 5-6, cybermédia avec des professeurs, jeux de société et BD avec une éducatrice, etc. Des informations détaillées seront communiquées aux élèves à ce propos durant septembre.
- Des compétitions sportives interclasses ont lieu tout au long de l'année.
- Les ballons (uniquement les ballons du bureau) sont autorisés sur la terrasse mini-foot, avec l'accord de l'éducateur qui surveille la cour. On se déplace calmement dans les autres cours.
- Le réfectoire de Bueren permet de travailler dans le calme de 12h30 à 13h00, en présence d'un professeur.
- Attendre 12h30 avant de se rendre à la salle des professeurs, muni d'un admittatur.

12. L'absence d'un professeur : précisions

	1. L'absence du professeur est connue à l'avance	2. L'absence du professeur est connue le jour même
Horaire modifié	L'horaire habituel des cours peut être modifié : début des cours à 09h10 ou fin des cours à 14h50. Cet aménagement ne s'applique pas (pour 14h50) quand l'élève est inscrit à l'étude-remédiation.	
Information Smartschool	Les parents sont avertis, au plus tard la veille, de la modification horaire.	Les parents sont avertis, le jour-même, d'un retour anticipé de leur enfant.
	Les modifications horaire sont toujours notifiées aux parents et aux élèves via un message dans Smartschool (ou dans un courrier remis à l'élève quand Smartschool n'est pas possible). Si aucun message Smartschool n'a été envoyé, l'horaire habituel est d'application et il n'y a alors aucune autorisation d'arriver plus tard ou de repartir plus tôt.	

Précision importante : le niveau 1-2 se réserve le droit de ne pas autoriser un retour anticipé pour un élève qui ne serait pas en ordre d'un point de vue administratif (justificatifs d'absence non rendus,...).

13. Le respect des autres : c'est fondamental !

- Le respect doit être présent dans tes attitudes, tes mots et tes gestes... Pour y parvenir, utilise ta tête et ton cœur : réfléchis avant d'agir ou de t'exprimer et ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse, ne dis pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te dise...
- Le respect s'exprime de multiples manières : ne fais pas de bruit inutile pendant le cours et permets ainsi à tes condisciples de travailler dans des bonnes conditions... Tiens la porte du couloir pour les personnes qui te suivent... Ne te moque pas du condisciple qui vient de se tromper en répondant... Salue ton professeur quand tu le croises dans le couloir. Et tu as certainement d'autres exemples en tête...
- Tu t'abstiens d'utiliser des mots blessants et de te montrer violent : une insulte reste une insulte, une moquerie reste une moquerie, un geste violent reste violent, même « *pour rire* » ! Ces situations n'ont rien de drôle et finissent toujours mal. Respecter et être respecté : l'un ne va pas sans l'autre !
- Le respect des autres ne s'arrête pas quand la journée au collège se termine : il est également indispensable sur le chemin de l'école et sur les réseaux sociaux.
- La cour remplie d'élèves n'est pas un lieu où les conflits se règlent facilement. Si tu dois discuter d'un soucis avec un condisciple sans que les autres ne s'en mêlent, viens trouver un éducateur pour trouver une solution.

14. L'élève qui se sent mal ou se blesse

- L'élève qui se blesse ou se sent mal se rend auprès des éducateurs qui contacteront les parents si le retour à domicile est préférable. Il est interdit de quitter le collège sans l'accord d'un éducateur.
- Le niveau dispose d'une pharmacie (pour les premiers soins uniquement) et d'une pièce de repos appelée « l'infirmierie ». Aucun élève ne s'y rend de sa propre initiative : ce sont les éducateurs qui décident d'y installer les élèves en cas de nécessité.

15. La fin de la journée de cours

- Tu quittes le niveau, sans tarder, par la sortie de Bueren. Les autres sorties sont réservées aux élèves des autres niveaux. Si tu es inscrit à l'étude surveillée, tu te rends directement à la salle polyvalente 3-4.

16. L'étude

- Si un professeur est absent (vérifie chaque jour le panneau affiché à la fenêtre des éducateurs), la classe est prise en charge par un éducateur en G50. L'étude est silencieuse pour permettre à chacun de s'avancer dans son travail. Ce qui est fait à l'étude n'est plus à faire à la maison !
- Quand tu te rends à l'étude surveillée au G50, tu le fais sans traîner et dans le calme en empruntant le chemin le plus direct. Tu veilles à prendre tout le nécessaire (journal de bord, documents de cours,...) avant de quitter ta classe. Les éducateurs ont du travail à remettre aux élèves distraits...

17. En cas d'absence d'un élève, mode d'emploi

- Le jour où tu reviens suite à une absence, tu dois te présenter, avant 08h15, au bureau 1-2 afin d'y remettre ton justificatif et de recevoir l'admittatur qui te permet de reprendre les cours.
- Toute absence doit être justifiée par les parents et par écrit. A cet effet, 16 coupons sont prévus à la fin du journal de bord pour permettre aux parents de justifier les absences de leurs enfants (voir R.O.I., article IV 2).
- **Toute absence prévisible durant la journée (r-v médical) doit faire l'objet d'une autorisation préalable du niveau 1-2. Il est formellement interdit de sortir du collège sans autorisation préalable.** Il est évident que les r.-v. médicaux doivent être pris au maximum en dehors des cours.
- En cas d'absence, il est toujours souhaitable que les parents en avertissent le bureau 1-2. Dans le cas d'une absence de plus de 3 jours, c'est indispensable. Voici un récapitulatif des justificatifs à fournir :

Durée de l'absence	Quel justificatif ?
De 1h00 à 3 jours	un coupon du journal de bord par ½ journée d'absence ou un certificat médical
Plus de 3 jours	certificat médical obligatoire
Lors d'un examen (ou la veille)	certificat médical obligatoire

- Il est indispensable de se remettre en ordre lors de chaque absence. Pour y arriver, il faut de la bonne volonté chez l'élève absent et de l'entraide de la part des condisciples.

18. Cours d'éducation physique

- Prévois la tenue demandée par le professeur. Tu dois avoir ton journal de bord avec toi lors de chaque cours. Aucune permission ne sera donnée pour aller récupérer sa tenue ou son journal de bord en classe.

En cas de dispense pour le cours d'éducation physique :

Durée	Quel justificatif ?	Déroulement du cours
Dispense pour un seul cours	Une justification écrite des parents sur la page du journal de bord intitulée « notes » (à la fin du journal de bord). Elle est à présenter au professeur au début du cours.	Dans tous les cas, l'élève doit toujours se présenter auprès de son professeur au début du cours afin de lui présenter le justificatif. La présence au collège, durant les heures concernées, reste obligatoire. Les cas particuliers sont envisagés avec le responsable de niveau. Si l'élève ne doit pas assister au cours, il se présente au bureau 1-2 avec son journal de bord, son justificatif et le matériel nécessaire pour effectuer le travail demandé par le professeur.
Dispense pour deux cours consécutifs et plus	Un certificat est obligatoire. L'élève le présente à son professeur et le remet ensuite au bureau 1-2. Il reçoit un admittatur à garder jusqu'à la fin de la dispense.	L'élève se rend alors à l'étude pour réaliser le travail. A la fin de l'heure, l'élève remet au professeur le travail attendu.

19. Les effets personnels des élèves

- Veille particulièrement à tes affaires et à celles des autres. Ne laisse jamais portefeuille, argent ou objets de valeur dans des vêtements ou sacs sans surveillance, même momentanément (en classe, dans les étagères des cours de récréation, à la piscine...).
- Indique ton nom sur tes affaires (vêtements, sacs,...).
- Si tu as perdu un objet ou si tu penses en avoir été délesté, adresse-toi immédiatement au bureau 1-2.
- Sous aucun prétexte, ne touche aux objets personnels de tes condisciples. Des objets sont perdus à la suite de blagues regrettables.

20. Respect du matériel et des lieux de vie

- Il est essentiel de prendre soin ensemble du « bien commun » mis à disposition de chacun et de tous au niveau 1-2 : les locaux, le mobilier, les cours de récréation,...
- En effet, chacun a le droit de vivre dans un environnement agréable et se doit donc de participer à l'effort de tous pour que les locaux, les cours et les couloirs restent propres et en bon état. Pour cela :
 - a. Chacun prend soin du mobilier et des locaux.
 - b. Chacun utilise les poubelles et applique le tri sélectif des déchets (papiers, PMC). Durant l'année, des classes du niveau finaliseront la propreté des espaces communs avec des professeurs.
 - c. Chacun respecte les différents espaces verts : ils sont là pour embellir l'environnement, non pour recueillir des détritrus.
 - d. Chaque classe est responsable de son local : à la fin de la journée, ni papier ni déchets ne devront traîner par terre. Les chaises devront être retournées sur les tables tous les jours, pour faciliter le travail des techniciennes de surface.
 - e. A Noël et en juin, chaque classe nettoiera son local avec soin.
- Sans l'autorisation d'un professeur, il est interdit aux élèves d'utiliser les T.B.I. (tableaux blancs interactifs) ainsi que les claviers et souris.
- Le collège n'acceptera aucune dégradation volontaire !

21. Les objets proscrits : smartphones,...

- Le smartphone simplifie la vie mais les nuisances sociales, les risques physiologiques et l'incitation au vol nous amènent à en interdire totalement l'utilisation au niveau 1-2 (même pour lire un sms).
- Au niveau 1-2, la règle est simple : « tout smartphone vu ou entendu est confisqué ». Le plus simple ? Eteindre son GSM avant d'entrer (pas « avion » ou « muet », éteint)
- En cas de confiscation, il sera restitué dès le lendemain en échange d'un courrier des parents.
- Les parents qui veulent joindre leur enfant durant la journée le feront via le bureau 1-2, qui transmet tous les messages.
- Au sein du collège et lors des activités à l'extérieur, il est formellement interdit de prendre et de diffuser des photos et vidéos (notamment via les réseaux sociaux).
- Le Collège n'est pas responsable en cas de vol ou de perte.

22. L'exclusion d'un cours

- Si cela arrive, le professeur indique le motif de l'exclusion dans le journal de bord, l'élève se rend alors **directement** au bureau du niveau 1-2 (avec son journal de bord et de quoi travailler) où il présente la note d'exclusion. L'éducateur signe la note et autorise alors l'élève à rejoindre le local où se tient l'étude pour exécuter un travail.
- A la fin de l'heure, l'élève doit se présenter auprès de son professeur afin d'envisager une attitude positive pour les cours suivants. Il montre la note d'exclusion signée par l'éducateur. La note d'exclusion doit être signée par les parents pour le lendemain.

23. La retenue

- La retenue est une sanction qui peut être demandée par un professeur ou un éducateur. Cette sanction est prise par le responsable de niveau, après avoir rencontré l'élève concerné.
- Les retenues 1-2 ont lieu le mercredi de 12h30 à 14h30. L'élève en retenue ne peut quitter le collège de 12h00 à 12h30 et doit être en possession de son repas de midi et du billet de retenue précisant le motif de la retenue et le travail à effectuer (travail rendu au surveillant à la fin de la retenue). Ce billet aura été signé par les parents.

LES GRILLES-HORAIRES PROPOSEES AU COLLEGE EN 2022-2023

1ère Année Scolaire 2022-2023	
Grille	111
Formation commune	
Religion	2
Français	6
Mathématique	4
Etude du milieu	4
Langue moderne 1	4
Sciences	3
Education physique	3
Education technologique	1
Education artistique	1
Activités au choix	
1ère Activité complémentaire au choix du collègue: Latin	2
2ème Activité complémentaire au choix de l'élève	2
Total	32

2ème Année Scolaire 2022-2023			
Grille	211	212	213
Formation commune			
Religion	2	2	2
Français	5	5	5
Mathématique	5	5	5
Etude du milieu	4	4	4
Langue moderne 1	4	4	4
Sciences	3	3	3
Education physique	3	3	3
Education technologique	1	1	1
Education artistique	1	1	1
Activités au choix			
Activité complémentaire			
Latin	3	0	0
Sciences	0	2	0
Socio-économie	0	0	2
Dessin	0	1	0
Actualité-informatique	0	0	1
Développement durable	1	1	1
Total	32	32	32

3èmes	Lat	Lat	Lat	Sci	Eco	Eco	Soc	Soc
Année Scolaire 2020-2023	Grec	Lang	Sci	Lang	Lang	Sci	Lang	Sci
Grille	311	312	313	321	331	332	341	342
Formation commune								
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2
Français	5	5	5	5	5	5	5	5
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	2
Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2
Mathématique	5	5	5	5	5	5	5	5
Sciences	3	3	5	5	3	5	3	5
Langue 1	4	4	4	4	4	4	4	4
Educ. physique	2	2	2	2	2	2	2	2
Formation optionnelle								
Grec	4	-	-	-	-	-	-	-
Lang 2 (N-A)	-	4	-	4	4	-	4	-
Latin	4	4	4	-	-	-	-	-
Sciences. Economiques	-	-	-	-	4	4	-	-
Sciences Sociales	-	-	-	-	-	-	4	4
Total	33	33	31	31	33	31	33	31

4èmes	Lat	Lat	Lat	Sci	Eco	Eco	Soc	Soc
Année Scolaire 2022-2023	Grec	Lang	Sci	Lang	Lang	Sci	Lang	Sci
Grille	411	412	413	421	431	432	441	442
Formation commune								
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2
Français	5	5	5	5	5	5	5	5
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	2
Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2
Mathématique	5	5	5	5	5	5	5	5
Sciences	3	3	5	5	3	5	3	5
Langue 1	4	4	4	4	4	4	4	4
Educ. physique	2	2	2	2	2	2	2	2
Formation optionnelle								
Grec	4	-	-	-	-	-	-	-
Lang 2 (N-A)	-	4	-	4	4	-	4	-
Latin	4	4	4	-	-	-	-	-
Sc. Econom.	-	-	-	-	4	4	-	-
Sc. Sociales	-	-	-	-	-	-	4	4
Total	33	33	31	31	33	31	33	31

5ème	Lat	Lat	Lat	Lat	Lat	Lat	Sc	Sc	Sc	Eco	Eco	Soc	Soc	Soc	AExp	AExp
Année Scolaire	Grec	Grec	Lang	Mat	Mat	Mat	Lang	Mat	Mat	Lang	Mat	Lang	Sc	His	His	His
2022-2023	Mat			Sc	Lang				Lang						Lang	
Grille	510	511	512	513	514	515	521	522	523	531	532	541	542	543	551	552
Formation commune																
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Français	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	-	-	-
Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Education physique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Langue Moderne 1 (N-A)	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Formation optionnelle obligatoire																
Mathématique	6	4	4	6	6	6	4	6	6	4	6	4	4	4	4	4
Sciences	-	-	-	6	-	-	6	6	6	-	-	-	6	-	-	-
Sciences	3	3	3	-	3	3	-	-	-	3	3	3	-	3	3	3
Formation optionnelle																
Education artistique: arts d'expression	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Lang 2 (N-A) ou Lang 3 (-E)	-	-	4	-	4	-	4	-	4	4	-	4	-	-	4	-
Grec	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Histoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	4
Latin	4	4	4	4	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sciences économiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	-	-	-	-	-
Sciences sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	4	-	-
Activités au choix																
Mathématique	1	-	-	1	1	1	-	1	1	-	1	-	-	-	-	-
Physique	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Allemand	-	(2)	(2)	-	-	-	(2)	-	-	(2)	-	(2)	(2)	(2)	-	(2)
Total	34	31	31	34	34	30	30	30	33	31	30	31	30	29	33	29

6ème Année Scolaire 2022-2023	Lat Grec Mat	Lat Grec	Lat Lang	Lat Mat Sc	Lat Mat Lang	Lat Mat	Sc Lang	Sc Mat	Sc Mat Lang	Eco Lang	Eco Mat	Soc Lang	Soc Sc	Soc Hist	AExp His Lang	AExp His
Grille	610	611	612	613	614	615	621	622	623	631	632	641	642	643	651	652
Formation commune																
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Français	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	-	-
Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Education physique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Langue Moderne 1 (N-A)	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Formation optionnelle obligatoire																
Mathématique	6	4	4	6	6	6	4	6	6	4	6	4	4	4	4	4
Sciences	-	-	-	6	-	-	6	6	6	-	-	-	6	-	-	-
Sciences	3	3	3	-	3	3	-	-	-	3	3	3	-	3	3	3
Formation optionnelle																
Education artistique: arts d'expression	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Lang 2 (N-A-) ou Lang 3 (E-)	-	-	4	-	4	-	4	-	4	4	-	4	-	-	4	-
Grec	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Histoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	4
Latin	4	4	4	4	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sciences économiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	-	-	-	-	-
Sciences sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	4	-	-
Activités au choix																
Mathématique	(2)	-	-	(2)	(2)	(2)	-	(2)	(2)	-	(2)	-	-	-	-	-
Physique	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Allemand	-	(2)	(2)	-	-	-	(2)	-	-	(2)	-	(2)	(2)	(2)	-	(2)
Total	33	31	31	33	33	29	30	29	32	31	29	31	30	29	33	29

SPECIALE MATHEMATIQUES Grille A

MATHEMATIQUES		21H
ALGEBRE	6H	
ANALYSE	6H	
GEOMETRIE	5H	
TRIGONOMETRIE	4H	
SCIENCES et LABO		5H
INFORMATIQUE		2H
TOTAL		28H

SPECIALE SCIENCES

Grille B

MATHEMATIQUES		13H
ALGEBRE	4H	
ANALYSE	5H	
GEOMETRIE	2H	
TRIGONOMETRIE	2H	
SCIENCES		14H
BIOLOGIE	4H	
CHIMIE	5H	
PHYSIQUE	5H	
INFORMATIQUE		2H
TOTAL		29H

LES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

A côté de la formation commune (30 h), les élèves de première choisissent 2h00 d'**activités complémentaires**. Il ne s'agit pas d'un cours classique mais d'une activité plus concrète, pour laquelle chaque élève a la possibilité d'effectuer un choix personnel. Ce choix personnel est important : il pourra permettre à chacun de mieux se connaître et de se montrer **fidèle à un engagement**.

Pour permettre un choix judicieux, les responsables de chacune de ces activités les présenteront aux enfants, lors de la soirée de rencontre (idéalement faite en présentiel : cela dépendra de l'évolution de la pandémie) **du vendredi 20 mai 2022 en soirée**.

Nous insistons pour que la part prise par votre enfant dans le choix de cette activité complémentaire soit la plus grande possible. Il est important qu'il **apprenne à choisir**.

Vous trouverez ci-après, à titre indicatif, le descriptif des différentes activités proposées en 2022-2023.

Vous recevrez la brochure reprenant les activités organisées en 2022-2023 lors de la rencontre du **20 mai 2022**

MULTI-SPORTS

Code **1**

Pratiquer un sport, c'est agréable ...

Circuit extérieur
VOLLEY BALL

TENNIS DE TABLE

Jogging "Les 10km de Liège"

Badminton

TREMPOLINE

Piscine

PARCOURS D'OBSTACLES

BASE-BALL

HOCKEY EN SALLE

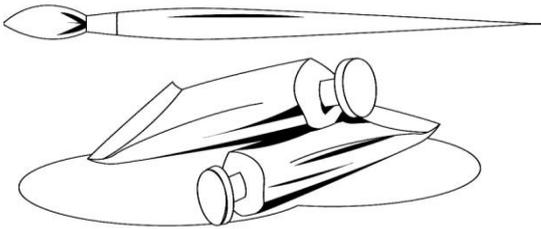
Le plaisir de découvrir plusieurs sports, c'est génial !

Que tu aimes le sport individuel ou collectif, tu découvriras dans cette activité complémentaire tout ce que tu recherches :

- un bon contact humain et sportif,
- la possibilité de t'améliorer,
- un grand esprit de camaraderie et de fair-play,
- le bonheur de te surpasser,
- l'envie de te mesurer aux autres dans un sport moins pratiqué,
- la joie de, simplement, t'amuser.

Sans oublier que c'est une activité sportive qui te demandera d'être toujours prêt à transpirer !!

Au plaisir de te revoir ... en pleine forme, dès la rentrée !



Initiation variée à différentes techniques d'expression artistique et à différents matériaux

Pas de laborieuses théories, quelques conseils et c'est parti... Tu manipules les pinceaux, les brosses, les pastels, l'argile, ou tu te mets en scène...

Un matériel de qualité est fourni par l'AC : peinture à l'huile, acrylique, écoline, crayons aquarelle, argile, pâte Fimo, fusains, pastels à l'huile et pastels secs, écoline, peinture textile et glass, supports adéquats...

Tu suis ton inspiration personnelle ou tu imites les modèles proposés...

Chacun progresse à son rythme.



Pablo Picasso. *Portrait de Françoise*
1946, fusain et crayon

L'AC comporte également un volet **corps et parole, initiation aux arts du spectacle et à l'expression orale** : au moyen de différents jeux (Comedia, Taboo, Carabistouille), de marionnettes, de canevas d'impros, etc.





Si tu aimes le foot et que tu as envie de découvrir son petit frère...

Si tu as envie d'améliorer ta technique et ton sens tactique...

Si tu désires pratiquer un sport collectif en faisant preuve de fair-play...

Alors cette activité complémentaire est pour toi.

Chaque semaine, je te propose d'abord et avant tout de jouer au mini-foot mais aussi d'apprendre les règles de ce sport et les stratégies nécessaires pour que tu progresses efficacement.

Que tu sois un garçon ou une fille, tu ne dois pas être un champion du ballon rond pour pratiquer cette activité complémentaire mais tu dois simplement avoir envie de t'améliorer.

Cela te demandera des efforts physiques ainsi que la volonté de respecter tes partenaires en toutes circonstances.

Et puis n'oublie pas, comme ils le chantent si bien à Liverpool :

« You'll never walk alone... »



L'Atelier Théâtre est un projet commun qui part d'un thème, d'un texte, dans lequel chacun doit mettre son grain de sel pour réaliser une saynète ou même un spectacle.

Mise en scène, décors, costumes ... tout doit se construire.

L'Atelier Théâtre a besoin d'énergie, d'audace et de jeunesse.

De plus, toutes les disciplines apparentées (danse, mime, improvisation,...) peuvent faire partie intégrante de la réalisation finale.

Avis aux amateurs, expérimentés ou non ...

Vous êtes les bienvenus.



Au cours de cette activité complémentaire, tu réaliseras le **petit journal du niveau 1-2**.

Pour ce faire, tu devras te mettre dans la peau de plusieurs personnages :

1] **Chercheur**

tu tenteras de répondre à tes diverses interrogations via des recherches **Internet**.

2] **Rédacteur**

tu produiras des documents structurés et attrayants (insertion d'images, couleurs, graphiques, ...) via **Microsoft Word** et **Microsoft Excel**

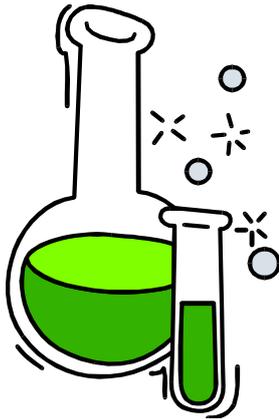
3] **Rapporteur**

tu présenteras tes recherches à l'aide d'un support visuel : **Microsoft PowerPoint**.

Au cours de cette activité complémentaire, tu réaliseras éventuellement un skyblog.

Au cours de cette activité complémentaire, tu utiliseras **tes nouvelles connaissances informatiques** pour réaliser :

- ⇒ des affiches et spots publicitaires
- ⇒ des fiches descriptives de pays
- ⇒ ... (selon les propositions du groupe).



Le vrai chimiste, le petit chercheur, ce sera toi !

Tu travailleras dans un véritable laboratoire rempli de matériel scientifique à ton entière disposition.

Tu pourras traiter des principes fondamentaux de la physique, de la biologie et même parfois de la chimie. Nous découvrirons ensemble des sujets tels que : l'acidité d'une substance, l'utilisation d'un microscope, l'étude des poissons, la respiration humaine... Tu auras également l'occasion de réaliser des dissections, de construire un herbier et de participer à l'élevage d'abeilles dans le rucher de notre école.

Tu réaliseras des expériences dans le but d'étudier des phénomènes courants :

- Comment épurer des eaux usées ?
- Pourquoi utilise-t-on du vinaigre pour détartre un percolateur ?
- Pourquoi le mélange *Coca-Cola* et *Mentos* réagit-il si violemment ?

Comme tout bon chercheur qui se respecte, tu devras effectuer des recherches, rédiger tes conclusions et les présenter oralement. Parfois, tu seras aussi amené à collaborer avec des condisciples.

Notre vie quotidienne est de plus en plus rythmée par les résultats scientifiques. Alors pourquoi ne pas se familiariser dès le plus jeune âge avec les sciences ?

Le chercheur, ce sera toi ! L'équipe scientifique, ce sera nous ! Nous irons tous ensemble à la découverte des sciences et du monde qui nous entoure.



Envie de danser sur une musique entraînante ...

Ce cours permet d'expérimenter diverses danses telles que le funky, le modern jazz, le rock and roll,... l'aérobic et le step.

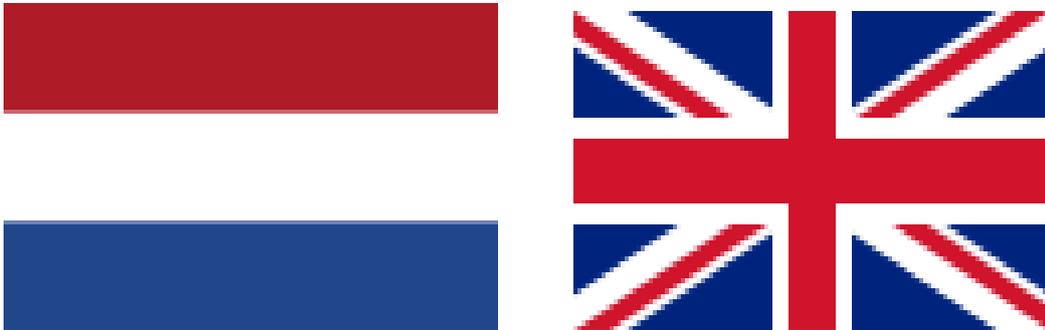
Les objectifs à atteindre sont : se dépenser, se dépasser, garder la forme, développer la force, la souplesse et l'endurance, se sentir bien physiquement et psychologiquement, prendre conscience de son corps ...

Ces objectifs ne pourront être atteints qu'en travaillant avec rigueur et discipline.

Dans un premier temps, le cours sera axé sur le travail d'enchaînements de pas de base permettant un travail basique d'endurance et de coordination.

Dans un second temps, l'attention sera portée sur la diversification et la créativité par une recherche personnelle :

- * de l'utilisation de l'espace (travail en face à face, en carré, en deux groupes,...) ;
- * de l'utilisation du temps (à différentes vitesses, rythmes et musiques,...) ;
- * de thèmes variés (films, sports, saisons, ...) .



Venez porter un autre regard sur la langue moderne que vous étudiez,
Sur sa culture et ses coutumes.

L'anglais ou le néerlandais sera le vecteur de diverses activités ludiques telles que :

- ⇒ jeux de rôle
- ⇒ improvisation
- ⇒ jeux communicatifs
- ⇒ films, chansons, ...

Ces deux heures vous permettront d'éveiller votre curiosité et développeront vos connaissances et votre spontanéité tout en vous amusant !